

**L'hon. M. Sharp:** Puis-je demander au député de préciser ce qu'il vient de dire?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Un peu de silence, s'il vous plaît.

**L'hon. M. Sharp:** Puis-je poser une question au député pour plus de précision?

**L'hon. M. Hees:** Certainement.

**L'hon. M. Sharp:** Pourrait-il dire au juste de quel rapport de M. Firestone il veut parler? Je ne crois pas être au courant.

**L'hon. M. Hees:** Cela me surprend de la part du ministre des Finances (M. Sharp), car je sais qu'il était parfaitement au courant de ce rapport lorsqu'il était sous-ministre du Commerce. Il s'agit du rapport préparé à l'intention du gouvernement précédent au début de 1957. Il nous est parvenu après que nous eûmes constitué le gouvernement au mois de juin de la même année.

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur...

**L'hon. M. Hees:** Le député n'a qu'à se reporter à quelques années en arrière pour se souvenir du rapport en question.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Northumberland a la parole.

**L'hon. M. Sharp:** Je voulais simplement m'assurer de quel rapport il s'agissait, monsieur l'Orateur.

**L'hon. M. Hees:** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre peut invoquer le Règlement, poser la question de privilège ou tout simplement poser une question, s'il y est autorisé par le député qui a la parole. Le député de Northumberland n'a pas semblé permettre au ministre de lui poser une question en ce moment.

• (3.40 p.m.)

**L'hon. M. Hees:** Monsieur l'Orateur, j'ai consenti volontiers à céder la parole au ministre des Finances et à répondre à sa question. Mais, comme je crois lui avoir répondu, j'aimerais maintenant poursuivre mes observations. Je disais donc, avant d'être interrompu par le ministre des Finances, que lorsque le gouvernement conservateur a pris le pouvoir en juin 1957, une régression était bien amorcée, ainsi que l'avait annoncé M. Firestone si le gouvernement de l'époque ne renversait pas sa politique d'argent serré et n'offrait pas de facilités de crédit plus avantageuses aux producteurs canadiens. Il nous a fallu trois années de travail ardu pour faire sortir le pays du marasme où l'avaient plongé les politiques du gouvernement précédent dont je viens de parler. Le 21 janvier dernier, M. Firestone a de nouveau prévenu

[L'hon. M. Hees.]

le gouvernement que s'il n'abandonnait pas sa politique actuelle de restriction du crédit et ne fournissait pas un crédit raisonnable, un fléchissement des affaires était à prévoir. Encore une fois, le gouvernement a refusé de tenir compte de cet avertissement.

Le gouvernement a choisi de combattre l'inflation en restreignant le crédit. Comme nous le savons tous, les pressions inflationnistes se produisent quand il y a trop d'argent et pas assez de marchandises. On peut les atténuer soit par la méthode négative qui consiste à diminuer le montant d'argent disponible pour acheter les marchandises, soit par la méthode positive qui consiste à augmenter le volume des marchandises destinées à la vente. Comme le budget nous l'a appris cette année, le gouvernement a choisi la méthode négative de combattre ce problème en réduisant le montant d'argent mis à la disposition des Canadiens, au lieu de prendre les mesures qui s'imposent pour que notre économie continue de croître normalement.

Le budget n'a laissé aucun doute que le gouvernement a l'intention de réduire la masse monétaire de trois façons: par la politique de restriction du crédit qu'il a imposée il y a plusieurs mois, par l'augmentation de l'impôt sur le revenu et par l'impôt spécial remboursable de 5 p. 100. Nous pouvons nous demander pourquoi le gouvernement empêche l'industrie d'accroître sa production, ce qui permettrait de réduire la tension inflationniste et d'augmenter la prospérité.

Il est devenu évident que c'est à cause de la pénurie de travailleurs spécialisés pour assurer une production accrue. De nouveau, nous pourrions nous demander pourquoi il en est ainsi. Il est évident que le chômage a diminué de façon constante depuis cinq ans et que les travailleurs spécialisés sont devenus de plus en plus rares au cours de cette période. Chaque année, il est devenu de plus en plus évident que le programme visant à former de nouveaux travailleurs spécialisés ne suffit pas à répondre aux besoins toujours croissants.

Ce qui a fait gravement défaut c'est une politique d'immigration comportant des encouragements suffisants pour attirer le nombre nécessaire de travailleurs spécialisés d'autres pays industriels. Faute d'un pareil programme, la situation s'est aggravée constamment. D'après moi, il est tout à fait inconcevable que dans un pays jeune et en expansion comme le Canada, le gouvernement doive forcer l'industrie à ralentir l'application de ses programmes d'expansion normale. Il est manifeste à tout Canadien qui réfléchit un peu que le gouvernement devrait au contraire présenter des programmes visant à accroître la capacité de production